



Le Groupama Stadium, enceinte de l'OL, est souvent cité en exemple pour son accessibilité. Photo François-Stéphane GUIDON

Avec la fin des jauges, les personnes en situation de handicap ont retrouvé le chemin des stades de Ligue 1 et Ligue 2 pour supporter leur équipe favorite même si leur condition, sur place, tarde à s'améliorer.

Le virus n'a pas eu le même jour pas sion. Après cursivement de deux ou trois jours des stades, entre tuda d'as et jauges réduites pour limiter les risques de contamination, les personnes en situation de handicap (PSH) ont dû aussi, repés le chemin des gradins avec la l'ore des dernières restrictions. « Ça nous a permis de nous reposer un petit peu », souligne René Pouter, président de la Fédération française des supporters handicapés, mais on s'en est rendu compte du Ha officinab de l'Olympique de Marseille, le plus grand groupe d'Europe avec quasiment 600 membres.

Il reconnaît néanmoins une certaine « appréhension » chez ses adhérents, plus vulnérables face à la maladie d'autant plus craintifs de reprendre place au milieu de milliers de supporters pas toujours très respectueux des postes barrières.

« Le seul endroit où on se retrouve tous ensemble »

René Pouter ne veut pas, cependant, que la pandémie occulte les difficultés auxquelles les PSH sont régulièrement confrontés dans les stades de football en France. Et l'Euro 2016, avec sa batterie d'incidents neiges ou foudrées, n'a pas gommé tous les problèmes. « Ça fait quinze ans que je le raconte, que je discute avec les pouvoirs publics sur la question de l'accessibilité, et je le dis, c'est scandaleux », titre le Marseillais.

« À Lille par exemple, les personnes en fauteuil roulant se retrouvent juste derrière des personnes lambda, et dès que l'alerte se lève, on n'y voit plus rien. Il faudrait aussi des parcours à part des autres, notamment pour les navoyants, avec un accès direct et efficace. Il n'y a rien qui est fait », regrette-t-il, évoquant aussi les toilettes partagées avec les autres utilisateurs où l'absence de casques audio pour les malvoyants et non-voyants dans une grande majorité de stades. « On nous demande ce qu'ils viennent faire en stade alors qu'ils ne voient pas. Mais si, ils se régulent, ils ont le casque, ils écou-

lent le match, et ça leur procure les mêmes émotions », décrit René Pouter.

Pour le président de la section dédiée (FOM), le stade est bien resté fait dans la vie sociale des PSH. « C'est le seul endroit où on peut se retrouver tous ensemble, qu'on soit où ailleurs, on est soudainement séparés ». C'est pourquoi il fait mine face au manque de considération dont souffrent victimes les personnes en situation de handicap. « Pour les féministes, les violences, on dégage une loi tout de suite. Mais dès qu'il s'agit des personnes handicapées, ça nous dit attendez, c'est difficile », clame René Pouter.

La FFF et la LFP s'engagent

La loi pour l'égalité des droits et des chances, portant notamment sur l'accessibilité des personnes handicapées à tous les établissements recevant du public (ERP) date en effet de 2005 et les propriétaires de stade (principalement les clubs professionnels, mais souvent même les pieds pour effectuer les travaux nécessaires).

À ce niveau des instances, la Ligue nationale de football professionnelle et la Fédération française (FFF) ont rejoint

l'initiative du projet « Good Governance Needs Access and Inclusion », un projet mené par l'association CAPE (Center for Access to Football in Europe) afin de réaliser un état des lieux de l'accessibilité des stades de football et des mesures prises en place. Ce qui permettra, à partir de 2024, aux acteurs français d'établir une stratégie nationale d'amélioration. La loi pour l'égalité des droits des handicapés sera alors prévue de fêter ses 20 ans.

Baptiste MARSAL

supplémentaire. Au-delà de 1 000 places (dans tous les stades de Ligue 1 et Ligue 2), le nombre de 20 emplacements accessibles est un minimum.

25 %

D'après le rapport « Jouons la collectif » de la LFP pour la saison 2018-2019, seulement un stade sur 4 dispose d'un guide d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

QUESTIONS À

Nicolas Méritte Conseiller national Accessibilité & Conception universelle chez APF France handicap

« Pas le luxe de pouvoir choisir leur place »

Avec les rénovations réalisées notamment en marge de l'Euro 2016 de foot, l'accessibilité des stades a-t-elle été améliorée ?

« En termes de capacité, nous ne pouvons que dire que la situation est améliorée ces dernières années notamment grâce à l'Euro. D'ailleurs l'UEFA, organisatrice de la compétition avec l'instance CAPE (Center For Access to Football in Europe, voir page 42), a bien vu nos besoins. Par exemple, la réservation de billets était très accessible et nous pouvions charger le nom de l'accompagnant (c'est un dernier mot). Ça semble unodin mais, ça peut être tellement important. Cela a démontré en parlant leur compréhension de l'accessibilité aux stades. D'autant plus qu'il



Philippe B.

Au Groupama Stadium, l'accessibilité